



Projet de transport par câble *Télécabines*

Bordeaux / Cenon-Lormont

Réunion publique – jeudi 2 février 2023



Alain ANZIANI

Président
Bordeaux Métropole



Pierre HURMIC

Maire de Bordeaux



Jean TOUZEAU

Vice-président Franchissements et rééquilibrage rive droite, Bordeaux Métropole

Maire de Lormont

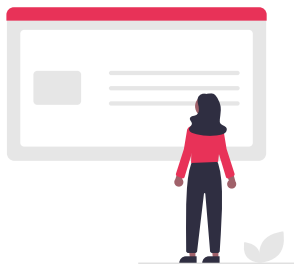


Jean-François EGRON

Maire de Cenon



Les objectifs de la réunion publique



**Présenter le projet
(objectifs,
fonctionnement, tracés...)**



**Faire un premier retour
sur la démarche de
concertation menée**



**Apporter des réponses à vos
questions**

Déroulé de la réunion

> Le transport par câble : éléments de compréhension

Technologies associées, atouts, impacts, l'expérience de Toulouse Métropole

> L'enjeu de mobilité sur la métropole

Quelles solutions pour répondre aux besoins de déplacement ?

> Le projet porté par Bordeaux Métropole

Objectifs, calendrier, tracés potentiels

> Retour sur la démarche de concertation

Chiffres clés

> En fin de réunion, merci de nous remettre le questionnaire de satisfaction

Pour permettre à Bordeaux Métropole d'améliorer les prochaines réunions

Marianne AZARIO

Garante nommée par la Commission Nationale du Débat Public
(CNDP)



MA PAROLE A DU POUVOIR

Le rôle de la garante de la CNDP

Les attendus de la garante vis-à-vis de la concertation sont les suivants :

- **L'indépendance**, la garante n'est pas liée au maître d'ouvrage ni à aucune des parties prenantes et les frais de mission seront pris en charge par la CNDP ;
- La **transparence** en communiquant les informations du projet et les spécificités d'un mode de transport en commun par câble ;
- La **neutralité** vis-à-vis du projet : la garante veille au respect des conditions du dialogue avec le public, sans émettre d'avis sur le projet en lui-même ;
- **L'égalité** d'opportunité de participation pour les habitants et les usagers : toute personne doit pouvoir s'exprimer et toutes les prises de parole seront considérées de la même manière.



MA PAROLE A DU POUVOIR

Les objectifs de la concertation

La concertation préalable permet de débattre :

- De **l'opportunité**, des **objectifs** et des **caractéristiques** du projet ;
- Des **enjeux socio-économiques** qui s'y attachent ainsi que de **leurs impacts** significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire ;
- Des **solutions alternatives**, y compris pour un projet, de l'absence de mise en œuvre ;
- Des **modalités d'information** et de **participation** du public après concertation préalable

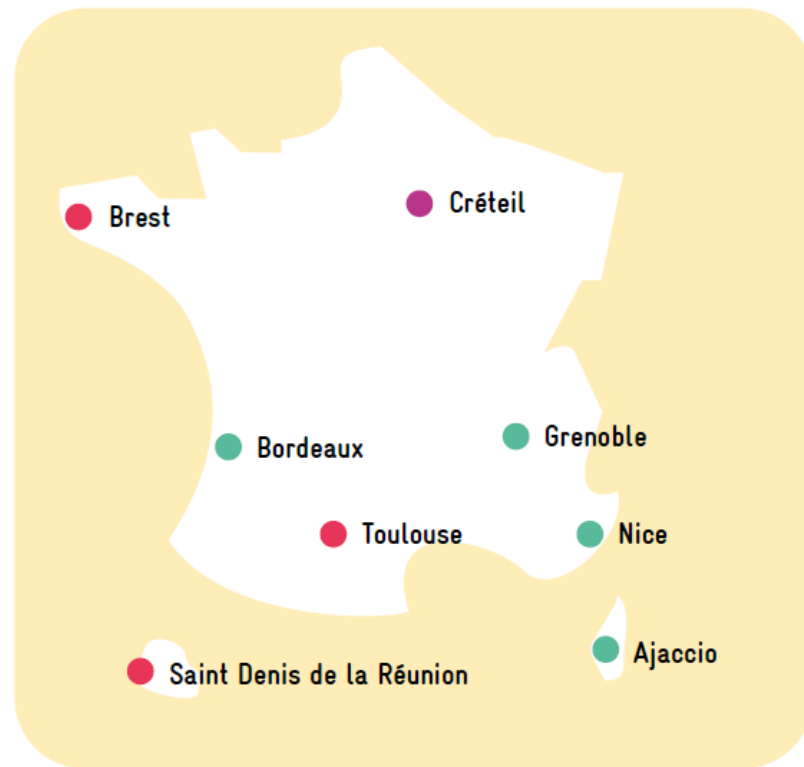


Concertation Boulevards.



Le transport par câble :
qu'est-ce que c'est ?

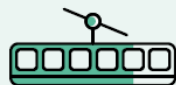
Un mode de déplacement en plein essor



PROJETS DE TRANSPORTS PAR CÂBLE EN FRANCE.

- En service
- En travaux
- Projets lancés

Les différentes technologies



Téléphérique
Va et vient



Télécabine
Monocâble
porteur et tracteur



Télécabine
tri-câble 3S
2 câbles porteur
et 1 câble tracteur

Capacité maximale
des cabines

200 places

12 places

35 places

Vitesse max

45 km/h

22 km/h

27 km/h

Capacité maximale
voyageur/heure/sens

2 000

3 200

4 500

Un transport par câble de **type télécabines** est retenu pour la desserte Lormont-Cenon / Bordeaux Achard.

Le choix de la technologie se fera en fonction des besoins et du contexte du tracé retenu :

- Fréquentation,
- Possibilité d'implantation des stations et pylônes,
- Coûts,
- ...



Téléphérique de Brest



Télécabine de Londres (monocâble)



Télécabine de Toulouse (3S)

Les atouts du transport par câble



Un impact
environnemental maîtrisé



Travaux moins impactant que
d'autres infrastructures linéaires



Une technologie
performante



Un mode attractif et
confortable



100% accessible



Un mode de transport silencieux



Travaux, Toulouse



Accessibilité des cabines, Toulouse

L'intégration à l'environnement existant

Une **infrastructure légère qui s'intègre dans le paysage** :

- Design des stations et cabines
- Nombre et lieu d'implantation des pylônes
- Taille des cabines



Bordeaux, site inscrit sur la liste du patrimoine mondial par l'UNESCO

Un cas particulier mais pas unique : Porto (Portugal), Dubrovnik (Croatie), Dinan (Belgique), ...



Télécabine de Porto

L'intégration à l'environnement existant

L'insertion urbaine

Un design des cabines qui permettra de limiter les vis-à-vis



8 mètres d'écartement
par rapport aux façades



10 à 20 mètres d'écartement
au-dessus des toitures



30 mètres d'écartement
au-dessus des arbres



Cabine 3S, Toulouse

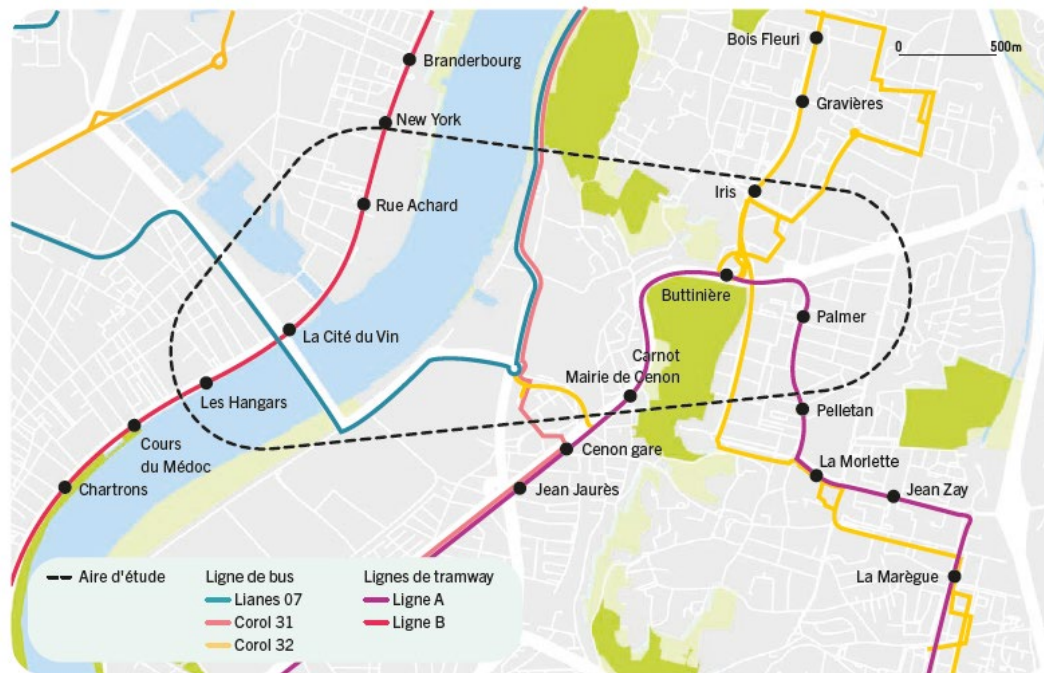


Cabines monocâble, Londres



Le besoin de mobilité

Connecter les deux rives



Pour se déplacer aujourd'hui, il faut en moyenne :



45 minutes
en tramway



60 minutes
en bus



30 minutes
combo bus + tramway



25 minutes
en vélo



60 minutes
à pied



15-35 minutes
en voiture (avec ou sans embouteillages)

Des alternatives envisagées mais écartées

Amélioration de la desserte de bus
existante et notamment de la ligne Corol

32

Création d'une nouvelle ligne de tramway

Création d'un service combinant
transport fluvial et bus



Deux solutions plus adaptées au territoire

**Création d'une ligne de bus express
électrique** pouvant desservir 4 stations
intermédiaires (Cenon gare, Lissandre, Quai de
Brazza et Cité du Vin)

Création d'une ligne de transport par câble
permettant de s'affranchir des contraintes
naturelles (fleuve, côteaux de Lormont et
Cenon)

Comparaison Bus Express / Transport par câble

Le **mode transport par câble**

permettra par rapport au Bus Express :

- Un temps de parcours plus attractif,
- Une fréquence plus élevée,
- Un potentiel de fréquentation supérieur et un report modal important

>> Le transport par câble, **une nouvelle possibilité de franchissement de la Garonne, sans impact sur les franchissements existants**

TABLEAU D'ANALYSE COMPARATIVE ENTRE LE BUS EXPRESS ET LE TRANSPORT PAR CÂBLE

	 LE BUS EXPRESS	 LE TRANSPORT PAR CÂBLE	
		Mini*	Maxi*
Linéaire	5950 m	1900 m	2600 m
Temps de trajet entre terminus	Entre 19 et 25 minutes (selon la circulation)	7 min	9 min
Fréquence	10 à 15 min	40 s	1 min 30 s
Nombre de voyageur par jour**	6300	9000	16500
Nombre de passagers transportés sur une heure de pointe (le matin)**	500	890	1260
Nouveaux déplacements en transport en commun**	1500	3800	7400
Coût d'investissement***	17,5 M€ HT	55 M€ HT	75 M€ HT
€ à investir pour éviter un km quotidien voiture	11500 €	3300 €	6000 €
Évaluation socio-économique (VAN-SE)	- 116 M€	110 M€	280 M€

* selon le tracé retenu / ** données estimées à l'horizon 2030 / *** coût relatif à technologie monocâble dans le cas du transport par câble



Le projet

Synthèse du projet



9 tracés présentés à la concertation du public et 7 emplacements possibles de terminus/stations intermédiaires

Une technologie de télécabine à définir lors des études ultérieures



1,8 à 2,7 km

de longueur du projet
selon les variantes



50 à 80 M€ HT
selon les tracés



2 à 4 stations

selon les variantes



7 à 10 minutes

de temps de trajet



Cabines 100% accessibles

Aux PMR, aux vélos, aux poussettes, ...



Des correspondances avec
les tramways A et B + bus



2028

Mise en service



9 000 à 18 000 voyageurs/jours
selon les tracés



METROPOLE



Tracés bleus



Tracés rouges, depuis Achard



Tracés verts, station La Cité du Vin

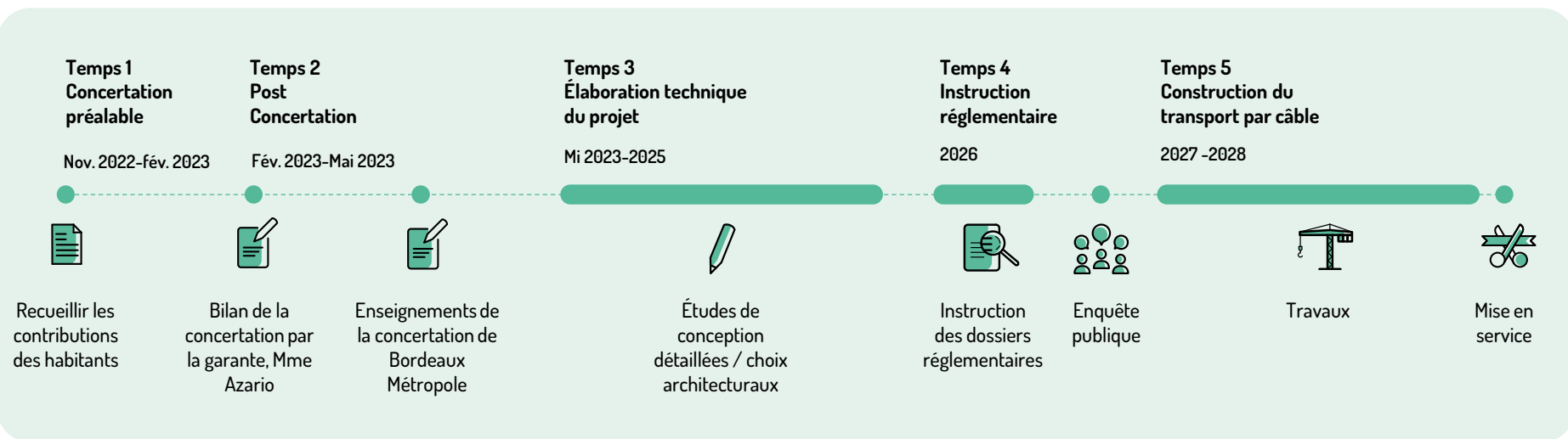


Station Rocher de Palmer



Station Buttinière

Les prochaines étapes





La concertation

Les chiffres clés de la concertation

DU 28 NOVEMBRE 2022 AU 2 FÉVRIER 2023

5 rendez-vous clés :

REUNION PUBLIQUE D'OUVERTURE

90 participants
1^{er} décembre



3 FORUMS PARTICIPATIFS

186 participants

95 personnes rencontrées à Lormont (5 décembre)

59 personnes rencontrées à Bordeaux (9 janvier)

92 personnes rencontrées à Cenon (17 janvier)



REUNION PUBLIQUE DE CLÔTURE

2 février 2023

Les chiffres clés de la concertation

DU 28 NOVEMBRE 2022 AU 2 FÉVRIER 2023

Pour recueillir vos perceptions :

29 STANDS MOBILES

1135 personnes rencontrées
(39 en moyenne par stand)



QUESTIONNAIRE

1354 réponses reçues

REGISTRES

184 contributions
disponibles en mairie de Bordeaux, Cenon,
Lormont, siège de Bordeaux Métropole

SITE DE LA PARTICIPATION

262 contributions reçues

MAILS

6 contributions reçues
telecabines@bordeaux-metropole.fr

GARANTE

147 contributions transmises
marianne.azario@garant-cndp.fr



CAHIER D'ACTEURS

pour les personnes morales qui
souhaitent s'exprimer

Les chiffres clés de la concertation

DU 28 NOVEMBRE 2022 AU 2 FÉVRIER 2023

Pour vous informer en continu :

DOSSIER DE CONCERTATION

540 exemplaires imprimés

PLAQUETTE D'INFORMATION

7800 exemplaires imprimés

EXPOSITION

1600 visites de l'exposition à la Maison
Ecocitoyenne

Marianne AZARIO

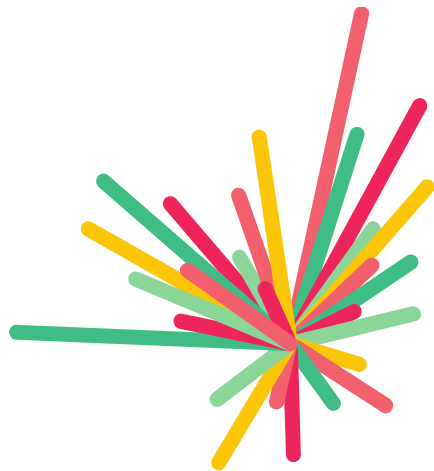
Garante nommée par la Commission Nationale du
Débat Public (CNDP)



MA PAROLE A DU POUVOIR



Questions / Réponses



**BORDEAUX
MÉTROPOLE**